



La diversité biologique ; bénéficiaire du passé pour mieux agir maintenant et demain

16-17 février et 23-24 février 9 h à 12 h,
+ 2 midis en bonus

16 février

Bloc 1, salle 1

9 h – 9 h 10 MOTS DE BIENVENUE

9 h 10 – 9 h 50 CONFÉRENCE D'OUVERTURE

– Oliver Hillel, Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

Fin de la décennie sur la biodiversité et futur.

Retour sur les objectifs signés à Aichi et les résultats d'atteinte des objectifs, particulièrement au Québec. Que s'est-il passé depuis la dernière décennie et où s'en va-t-on ?



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Bloc 2, salle 1

STORYTELLING

10 h – 10 h 30

– Michel Leboeuf, Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière
Maintenir la connectivité des habitats dans le sud de Lanaudière.

Dans le cadre d'un projet visant à mettre en place un réseau écologique fonctionnel permettant le déplacement des espèces entre les milieux naturels résiduels de Lanaudière, la Fiducie de conservation des écosystèmes de Lanaudière (FCEL) a conduit des analyses géomatiques en utilisant les oiseaux forestiers comme espèces indicatrices. Cet atelier présentera un sommaire du contexte et de l'aire d'étude, la démarche pour identifier des corridors naturels d'intérêt, les éléments de communication entourant le dévoilement des résultats ainsi que les prochaines étapes et retombées attendues.

10 h 30 – 11 h

– Étienne Laliberté, Institut de recherche en biologie végétale, Université de Montréal
La biodiversité vue du ciel.

Les changements environnementaux affectent la biodiversité à un rythme sans précédent. Les techniques d'inventaire habituellement utilisées par les biologistes ne suffisent plus pour étudier et prédire ces changements. La solution ? Des drones, des avions et des satellites qui cartographient la biodiversité végétale à haute résolution, sur de vastes espaces.

Bloc 2, salle 2

STORYTELLING

10 h – 10 h 30

– Louis Lesage, Conseil autochtone national sur les espèces en péril
L'utilité du savoir autochtone pour le rétablissement d'espèces en péril et la conservation de milieux naturels.

La conservation de milieux naturels est une valeur intrinsèque des Premières Nations au Canada. La Loi sur les espèces en péril, une loi contemporaine, ouvre la porte à l'implication des Premières Nations au rétablissement des espèces en péril sur leur territoire. Depuis des années, des exemples positifs aux multiples retombées tant pour les espèces que pour les Premières Nations elles-mêmes s'additionnent au pays. Les



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



partenaires allochtones qui croient au travail collaboratif avec les Premières Nations multiplient les chances de voir se rétablir des espèces en péril et la protection de milieux naturels.

10 h 30 – 11 h

– Marie-Hélène Rousseau, Conseil des Innus de Pessamit

Le maintien des écosystèmes naturels pour le maintien de la culture innue : une vision Pessamiulnu de la protection du territoire et ses ressources.

La protection et la mise en valeur de la pratique innu-aitun sont au cœur des actions du Conseil des Innus de Pessamit. Pour y parvenir, le maintien des écosystèmes naturels et de leur biodiversité, dont dépend la culture innue, est primordial. Le Conseil souhaite ainsi une meilleure protection et gestion du territoire et ses ressources. Dans sa démarche, le Conseil des Innus de Pessamit s'allie aux divers acteurs du territoire, où le développement d'une vision, d'un savoir et d'un langage commun est au cœur des relations.

11 h -11 h 15 — PAUSE

Bloc 3

ATELIER PARTICIPATIF

11 h 15 – 12 h

– Marie-Michèle Rousseau-Clair, CNC

L'apprentissage par expérience : conformité des transactions et servitudes (normes 9 et 11 des N&P, ADOCC), session A.

Présentation pratique et discussions autour des essais et erreurs concernant les normes 9 et 11 du guide *Normes et bonnes pratiques des organismes canadiens de conservation*. Pour l'assurance de la conformité des transactions, nous vous proposerons des outils importants pour structurer les acquisitions et transactions dans les règles de l'art. Pour l'intendance des terres visées par un accord de conservation, nous discuterons des meilleures techniques pour assurer le suivi à long terme des servitudes de conservation.



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Bloc 3, salle 2

FORMATION

11 h 15 – 12 h

– André Michaud, Canards Illimités

Gestion de projets de restauration 201

La gestion d'un projet d'aménagement faunique n'est pas différente de celle de tout autre projet de développement. Le succès réside dans l'établissement d'un plan de travail complet qui sera exécuté de manière rigoureuse et ordonnée. Cette formation vous montrera les diverses étapes à respecter afin de mener à terme un projet de restauration. De la planification à la réalisation, en passant par la livraison, la gestion et l'évaluation du projet, ce processus constitue la base de l'amélioration du développement d'un bon chargé de projet en restauration de milieux humides.

Bloc 3

ATELIER PARTICIPATIF

11 h 15 – 12 h

– David Brisson et Martine Ruel, Corridor Appalachien

Gestion des propriétés: la perpétuité c'est long longtemps!, session A.

La gestion de milliers d'hectares de propriétés privées en conservation représente un défi d'envergure. Voyez comment l'organisme Corridor appalachien aborde la question. Les lignes directrices de la norme 12 du Guide des bonnes pratiques en intendance privée sont certes des plus pertinentes, toutefois, la réalité financière et la marge de manœuvre d'un OBNL exigent parfois certains ajustements à ces recommandations. En passant par la mise en place des fonds de gestion, jusqu'à l'entretien des infrastructures et la coordination des usagers, venez en apprendre et échanger sur les pratiques en gestion de propriété.



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Bloc 4, salle 1

Espace dîner

12 h 15 – 13 h

— Entrevue d'Hélène Raymond avec Catherine Grenier : *La conservation au cœur et au bout des doigts.*

Entrevue avec Catherine Grenier, présidente et chef de la direction de Conservation de la nature Canada sur son parcours professionnel, de son passage à divers niveaux, du public au privé.



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



17 février

Bloc 1, salle 1

PLÉNIÈRE

9 h – 9 h 50

– Dre Sarah Bergeron, La planète s'invite en santé

La planète s'invite... à nos Ateliers! Comment utiliser les arguments santé pour promouvoir la protection du territoire.

Les aires protégées offrent de nombreux bénéfices pour la santé mentale et physique. C'est ce qu'a démontré un récent rapport de La Planète s'invite en santé, une organisation regroupant de nombreux professionnels et étudiants de la santé qui agissent face aux enjeux environnementaux, dont l'établissement d'aires protégées nécessaires à la santé humaine. LPSS se joint donc aux acteurs de conservation qui militent eux aussi depuis longtemps pour la protection des environnements naturels. Mais comment s'assurer que les bienfaits des espaces protégés soient bien compris et qu'ils aident la santé collective? Que faire des enjeux d'accessibilité aux aires protégées?

Bloc 2, salle 1

STORYTELLING

10 h – 11 h

– Hugues Tennier, Jérôme Gouron et Dominic Dion, Sépaq

Considérer les perceptions humaines au bénéfice de la conservation dans les zones périphériques des aires protégées : les cas des parcs nationaux du Mont-Tremblant et du Fjord-du-Saguenay.

Les perceptions humaines doivent et peuvent être prises en considération pour mener des actions de conservation efficaces dans les zones périphériques des aires protégées. Deux projets de recherche seront présentés; le premier portait sur la relation entre le loup et l'homme dans la périphérie du parc national du Mont-Tremblant, alors que le second traitait de la perception des citoyens de la zone périphérique du parc national du Fjord-du-Saguenay envers ce parc. Nous verrons comment une meilleure compréhension des perceptions humaines a mené à des projets de conservation mieux ciblés et plus efficaces.



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Bloc 2, salle 2

STORYTELLING

10 h – 10 h 30

— Laurianne Levert-Gauthier, Club-conseil Gestrie-sol

Travailler avec la perception de la biodiversité par les agriculteurs.

Le projet du bassin versant du ruisseau Brandy vise l'amélioration de la biodiversité dans le territoire le plus intensément agricole de Granby en offrant un accompagnement personnalisé et une mobilisation des acteurs du milieu. Il profite de l'emplacement stratégique de ce bassin versant pour remplir une mission en conservation de la nature : désenclaver le mont Yamaska en le reliant par corridor aux milieux naturels de Granby. Grâce à un duo professionnel d'agronomes et de biologistes, le projet a permis de recruter la totalité des entreprises agricoles du secteur concerné.

10 h 30 – 11 h

— Catherine Avard, Protec-Terre

La fiducie d'utilité sociale agroécologique : conserver la vie pour nourrir la communauté.

En ces temps de pandémie, la FUSA représente un outil pertinent de conservation à perpétuité d'une terre agricole, qui allie la lutte à la spéculation foncière, le support à l'établissement de la relève et l'accès à une alimentation de proximité pour la population. Comment préserver les terres cultivées en agriculture biologique par les pionniers de ce mouvement? Quel modèle proposer aux municipalités agricoles en perte de vitalité? Comment rendre accessibles des terres de qualité à ces jeunes diplômés qui rêvent de s'établir, tout en maintenant la santé des écosystèmes? Cet atelier vous propose des réponses.

11 h -11 h 15 — PAUSE



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Bloc 3, salle 1

FORMATION

11 h 15 – 12 h

– Mylène Pérusse, Philanthrôpia

Les stratégies de développement philanthropique ; où chercher du financement privé ?

Comment mettre en place une campagne de financement privée efficace pour assurer la réalisation de nos projets de conservation ? Présentation de stratégies pour développer une collecte de fonds réussie en engageant vos donateurs actuels et en sollicitant de nouveaux donateurs. En plus, découvrez les sept étapes de l'approche « grands donateurs » pour engager les entreprises et les fondations importantes dans vos projets autour d'exemples concrets de campagnes réussies.

Bloc 3, salle 2

FORMATION

11 h 15 – 12 h

– Éric Malka, Centre de la nature du Mont-Saint-Hilaire et David Maneli, U. McGill

Gestion de la fréquentation : repenser le tout après l'expérience vécue en 2020

Le virus a causé bien plus que la pandémie ; de nombreux Québécois ont découvert et pris d'assaut les milieux naturels que nous protégeons et mettons en valeur. Belle occasion ou problématique de gestion ? Comment mettre en place des processus pour gérer et maintenir l'état de nos sites.



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



23 février

Bloc 1 salle 1

PLÉNIÈRE

9 h – 9 h 50

– Hadrien Paquette, MELCC suivi de Zara Dionne, MFFP

Mieux protéger les milieux naturels par l'amélioration des outils législatifs et réglementaires.

Les lois et règlements sont d'importants leviers pour la protection des milieux naturels. Devant l'émergence de nouveaux enjeux et les besoins grandissants de conservation, il est nécessaire de bonifier et d'adapter l'encadrement législatif et réglementaire actuel. La modernisation de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel et le Règlement sur les habitats fauniques sont des exemples de projets visant à répondre adéquatement aux enjeux modernes tout en contribuant à l'atteinte des objectifs de conservation des milieux naturels.

Bloc 2, salle 1

FORMATION

10 h – 11 h

– Mélyssa Vachon et Philippe Lamarre, MFFP

Protéger légalement des habitats en terre privée : défis stratégiques et outils de priorisation développés dans le cadre de l'Approche Intégrée du Rétablissement (AIR)
Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs développe actuellement une démarche visant à faciliter la protection légale des habitats d'espèces fauniques menacées ou vulnérables. Cette démarche comprend une priorisation des habitats basée sur les outils stratégiques produits dans le cadre de l'Approche Intégrée du Rétablissement. Dans un premier temps, ces outils, soit l'analyse de viabilité et de vulnérabilité ainsi que la documentation des menaces et des actions de conservation vous seront exposés. Dans un deuxième temps, un exemple concret de l'application de ces outils vous sera présenté dans le cadre de la démarche de priorisation des habitats.



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada



Bloc 2, salle 2

PANEL

10 h – 11 h

– Me Marc Bishai, CQDE, Me Jean-François Girard, DHC Avocats, Alain (Michelle) Dubé, Alain Dubé et Associés. Animation : Cynthia Patry, CNC

La valeur foncière et marchande ; leviers ou boulets ?

L'évaluation foncière a un impact majeur pour les organismes de conservation, par l'ampleur des taxes municipales qui leur sont imposées suite à une acquisition. En lien avec la problématique, ce panel présentera le point de vue personnel et professionnel d'une diversité d'acteurs provenant du domaine légal et technique. Ils présenteront un résumé du problème, les difficultés et obstacles liés et les impacts locaux pour les organismes touchés.

11 h -11 h 15 — PAUSE

Bloc 3

ATELIER PARTICIPATIF

11 h 15 – 12 h

– Marie-Michèle Rousseau-Clair, CNC

L'apprentissage par expérience : conformité des transactions et servitudes (normes 9 et 11 des N&P, ADOCC), session B.

Présentation pratique et discussions autour des essais et erreurs concernant les normes 9 et 11 du guide *Normes et bonnes pratiques des organismes canadiens de conservation*. Pour l'assurance de la conformité des transactions, nous vous proposerons des outils importants pour structurer les acquisitions et transactions dans les règles de l'art. Pour l'intendance des terres visées par un accord de conservation, nous discuterons des meilleures techniques pour assurer le suivi à long terme des servitudes de conservation.



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Bloc 3, salle 2

INFORMATION

11 h 15 – 12 h

— Nathalie Pratte, Centre pour la conservation des terres

Normes et bonnes pratiques canadiennes vers un programme de rendement.

Un projet de programme de rendement des organismes de conservation du Canada, en vue que ceux-ci adoptent des méthodes de travail cohérentes et standardisées est en cours. Brève présentation de la démarche menée par le Centre pour la conservation des terres pour mettre en œuvre ce programme basé sur les normes canadiennes. Présentation et discussion ciblant les enjeux potentiels d'application liés au programme de rendement pour les organismes de toute taille.

Bloc 3

ATELIER PARTICIPATIF

11 h 15 – 12 h

– David Brisson et Martine Ruel, Corridor Appalachien

Gestion des propriétés: la perpétuité c'est long longtemps!, session B.

La gestion de milliers d'hectares de propriétés privées en conservation représente un défi d'envergure. Voyez comment l'organisme Corridor appalachien aborde la question. Les lignes directrices de la norme 12 du Guide des bonnes pratiques en intendance privée sont certes des plus pertinentes, toutefois, la réalité financière et la marge de manœuvre d'un OBNL exigent parfois certains ajustements à ces recommandations. En passant par la mise en place des fonds de gestion, jusqu'à l'entretien des infrastructures et la coordination des usagers, venez en apprendre et échanger sur les pratiques en gestion de propriété.

Espace dîner

12 h 15 – 13 h

RDV RMN Plus

Sessions de réseautage sympathique et enrichissante animée par le Réseau de milieux naturels protégés, sous forme d'échanges libres des participants et questions et réponses à divers experts invités présents, le tout en *cassant la croûte*, virtuellement.

Salle Connectivité	Salle Communauté et mobilisation	Salle Changements climatiques et adaptation	Salle Administration et gestion d'OBNL
--------------------	----------------------------------	---	--



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



24 février

Bloc 1, salle 1

PLÉNIÈRE

9 h – 9 h 50

– Aurélie Sierra, L'Atelier Social, Jean-François Bissonnette et Katrine Turgeon, Chaire de recherche sur les enjeux sociaux de la conservation

Doit-on rechercher l'acceptabilité sociale à tout prix lors de projets de conservation ?
Aux yeux de certains intervenants, l'acceptabilité sociale est nécessaire pour assurer la conservation des milieux naturels. L'acceptabilité de la conservation soulève la question de l'acceptation par les propriétaires fonciers de propositions en matière d'aménagement, de restauration et de gestion des habitats. Différentes approches, de l'imposition d'outils législatifs à la co-construction, existent pour favoriser une application effective de mesures de conservation. Entre acceptabilité sociale et mobilisation, quelles approches doit-on favoriser pour optimiser la conservation des milieux naturels ?

Bloc 2, salle 1

STORYTELLING

10 h – 10 h 30

– Isabelle Marcoux et André Goulet, Institut des Territoires

La valeur de nos actions.

À travers quelques exemples concrets, la présentation vise à partager divers effets leviers (financiers et techniques) et pratiques visant à multiplier les retombées environnementales, sociales et économiques des municipalités et d'autres organisations qui posent des actions de protection des milieux naturels. Parmi les cas présentés, la planification intégrée du Parc nature de Saint-Eustache sera exposée pour témoigner des méthodes utilisées pour établir collectivement la vocation d'un milieu naturel et d'en favoriser la patrimonialisation.



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



10 h 30 – 11 h

– Isabelle Bérubé, Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec)

Utilisation du Fonds des municipalités pour la biodiversité comme outils financiers pour faire plus de conservation.

Présentation du Fonds des municipalités pour la biodiversité, un outil financier qui permet aux municipalités de conserver ou restaurer des milieux naturels et d'en multiplier les bénéfices en zone urbanisée.

Bloc 2, salle 2

STORYTELLING

10 h – 11 h

– Kateri Monticone, CNC et Andréanne Blais, CRECQ

Au-delà de la science, l'art de concrétiser la conservation des corridors écologiques par la mobilisation.

Mondialement, les acteurs de la conservation se tournent vers la connectivité comme moyen d'adaptation aux changements climatiques. Au-delà de la science cartographique de la connectivité se rattache un chantier humain de mobilisation et d'engagement. La présentation suivante vous offrira le portrait du grand chantier provincial de la connectivité coordonné par Conservation de la nature et mise en œuvre par de nombreux acteurs mobilisés et engagés.

11 h -11 h 15 — PAUSE

Bloc 3, salle 1

MOT DE LA FIN

11 h 15 – 12 h

– Entrevue d'Hélène Raymond avec Jérôme Dupras, membre du comité directeur du Livre blanc pour la biodiversité dans le sud du Québec.

Entrevue de clôture sur les enjeux auxquels nous faisons face, le rôle des acteurs de la conservation et les solutions pour demain afin d'obtenir des résultats positifs et durable pour la biodiversité.



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:

